

Compte-rendu du CHSCT du jeudi 8 février 2024 à 13 h00

La séance débute à 13 h 00 avec 10 membres présents (liste en annexe 3)

Monsieur GIMENO assure le secrétariat de séance. Mr LANNIER est excusé, car retenu par les épreuves du BAC blanc de français pour les classes de premières.

Rappel de l'ordre du jour :

- Bilan des exercices SSI (internat et externat)
- Bilan des exercices PPMS
- Sécurité laboratoire (risque ophtalmique, évacuation des déchets)
- Dépollution de l'atelier aérostructure
- Circulation routière à l'entrée du lycée
- Questions diverses

I – Bilan des différents exercices effectués

A- Exercices sécurité-incendie. Consignes mises en jour en annexe N°1.

Monsieur RAUTURIER, adjoint gestionnaire, présente les différents exercices réalisés.

1) Internat : Exercice programmé le lundi 9 octobre 2023 à 20h35.

L'exercice a été annoncé, mais la date et l'heure n'avaient pas été communiquées aux élèves et AED, il a concerné l'ensemble des élèves internes. Les AED avaient tous bénéficiés préalablement d'une formation à la gestion de la centrale SSI ainsi que d'un rappel des consignes. Dès que le déclencheur manuel du rez-de-chaussée a été actionné, les AED ont assuré la levée de doute, puis l'évacuation en bon ordre des internes. Celle-ci a eu une durée de 4 minutes et 30 secondes. Le regroupement et le comptage ont été effectués sous le préau du bâtiment B(12) de manière très satisfaisante.

2) Externat : Exercice programmé le vendredi 22 septembre à 11h25

La date et l'heure de l'exercice ainsi que les consignes à suivre et les zones de regroupement avaient été communiquées préalablement aux élèves et personnels.

Déroulement : A 11h25, un déclencheur manuel a été activé dans le bâtiment B (12) dans le sas de la salle B007. Dès la pré-alarme, le personnel d'accueil a mis en œuvre la procédure habituelle en appelant un personnel technique et en lui communiquant l'emplacement du déclencheur activé pour qu'il effectue la levée de doute. Le personnel concerné qui se trouvait dans le bâtiment C (11) s'est rendu sur les lieux. Il a ensuite, conformément au scénario de l'exercice, appelé l'accueil pour le déclenchement de l'évacuation générale de l'ensemble des bâtiments.

Observations :

L'exercice s'est correctement déroulé, tant pour l'évacuation des 1200 élèves et personnels qui s'est effectuée en 4.30 mn que pour le regroupement (voir document joint en annexe 3) et le comptage. Assurer à l'avenir la condamnation des tourniquets par l'intendance pour éviter les flux d'élèves pendant l'exercice.

3) Externat : Exercice programmé le vendredi 15 décembre à 10h24 :

La date et l'heure de l'exercice ainsi que les consignes à suivre et les zones de regroupement avaient été communiquées préalablement aux élèves et personnels.

Déroulement : Pas de pré-alarme, déclenchement des sirènes d'évacuation de l'ensemble des bâtiments à 10h24.

Observations :

L'exercice s'est correctement déroulé, tant pour l'évacuation des 1200 élèves et personnels qui s'est effectué en 3.30 mn que pour le regroupement et le comptage.

A noter que des tourniquets ont été condamnés par l'intendance à partir du logiciel de gestion des accès ACE, ce qui a interdit les flux d'élèves pendant l'exercice.

B - Exercices PPMS

1) Barricade silencieuse attentat : Exercice programmé le mardi 7 novembre 2023 à 9h20 :

Les élèves, parents d'élèves et personnels avaient été préalablement informés de l'exercice, de même que les services de secours. Le scénario retenu était l'intrusion d'un individu armé dans l'enceinte de l'établissement avec la mise en sûreté des élèves et personnels dans des locaux sécurisés sur le principe de la barricade silencieuse.

L'exercice s'est très bien déroulé, les signaux d'alerte de début et de fin d'exercice ont été audibles par tous et les consignes de mise à l'abri, rapidement mises en œuvre.

2) Evacuation silencieuse attentat : Exercice programmé le vendredi 15 décembre à 10h30 :

L'exercice a fait l'objet d'une information préalable auprès de l'ensemble des membres de la communauté scolaire concernant le déroulement et les consignes à appliquer. La préfecture, la DSDEN et la mairie de Tarbes avaient elles aussi été prévenues de l'exercice et de son déroulement.

Pour la première fois, l'évacuation a été faite hors de l'établissement. Le cheminement a été le suivant : sortie du lycée rue Bergès puis chemin du Mauhourat et regroupement aux haras municipaux sur les espaces extérieurs au vu de la météo favorable.

L'exercice s'est très correctement déroulé, il s'est effectué en 25 minutes, à noter qu'en situation réelle les services de police auraient bloqué la circulation, ce qui aurait permis une évacuation plus rapide par la rue Gaston Dreyt.

Les représentants des élèves BURGUES-GENSEL Louna et GUYOT Enzo font remarquer la durée jugée excessive de l'exercice pour sortir de l'établissement, ainsi qu'aux haras où les premiers arrivés sont repartis les derniers. Ils auraient souhaité que les premiers arrivés repartent en premier. Monsieur COURADE indique que ce point de la procédure sera réétudié.

II – Sécurité laboratoires.

1) Evacuation des produits chimiques : Monsieur GIMENO avait pris contact avec deux sociétés pour l'enlèvement des produits chimiques et des huiles de coupes.

Le prestataire retenu, la société SUEZ RR IWS CHIMICAL FRANCE (à Castelsarrasin), a procédé à l'évacuation des bidons de stockage des rejets de produits chimiques le mercredi 29 novembre 2023. Le coût de la prestation s'élève à 2 500 €.

Il est précisé qu'en 2023 l'évacuation a été conséquente car elle n'avait pas été réalisée depuis 2 ans, normalement l'évacuation est faite annuellement.

Monsieur VILLA DDFPT rappelle qu'il faudra aussi prévoir une campagne d'évacuation pour les produits utilisés en traitement de surfaces.

2) Projection et prise en charge des incidents ophtalmiques :

Monsieur GIMENO explique les procédures à suivre en cas de projection de produits chimiques dans les yeux. La salle B 202 est équipée d'une station de lavage oculaire à la diphotérine (voir document joint en annexe 2).

Lors d'un accident oculaire, il est impératif d'agir dans les secondes qui suivent afin de limiter les éventuelles séquelles. La diphotérine est indiquée pour le lavage d'urgence en cas de projection chimique oculaire, efficace contre les produits corrosifs et irritants ; capable de stopper chacun des six types de réactions chimiques possibles (acide, basique, oxydation, réduction, solvatation et chélation).

Son hypertonie empêche le produit chimique de pénétrer dans les tissus et permet de créer un flux inverse capable de l'en faire ressortir.

La question de l'information auprès des enseignants de sciences sur la présence de cette station est posée. Il est décidé qu'à chaque rentrée, l'information sera donnée aux nouveaux arrivants. Il est ensuite évoqué le fait qu'une seule salle soit équipée ; Après échange, il est convenu que cela est suffisant car les TP conséquents de chimie ont lieu dans cette salle ou dans des salles situées à proximité.

3) Divers

D'autres questions relatives aux laboratoires font l'objet d'échanges

Demande de formation à la manipulation des extincteurs : Il n'existe pas d'obligation réglementaire et le coût d'une formation théorique et pratique assurée par un organisme agréé s'élève à 500 € pour un maximum de 12 stagiaires et n'est donc pas envisageable. Il est décidé d'organiser une réunion d'information sur l'usage des extincteurs et de diffuser un plan avec la localisation de ceux-ci (plan affiché dans chaque salle et couloir des différents bâtiments).

- Inventaire et mise à jour des mallettes PPMS : Monsieur COURADE précise que les deux chargés de prévention travaillent sur la mise à jour du PPMS et que les mallettes, leur nombre, leur contenu et localisation seront traités en parallèle. Une démarche est engagée afin de reformuler dans son intégralité le PPMS. Réunion de travail (direction et assistants de prévention) programmée le jeudi 14 mars à 13H00, bureau Proviseur.

- Absence de kit de premiers secours dans les salles : Il est convenu que des kits seront achetés par le service d'intendance sur les crédits SVT et sciences physiques pour chacun des deux laboratoires. Il est rappelé que c'est au responsable de laboratoire ou au coordonnateur pour l'EPS de gérer ces kits et de s'assurer qu'ils soient fonctionnels.

- Recyclage de PSC1 : Une Formation d'Initiative Locale « Prévention Secours Civique de niveau 1 » a été demandée au Rectorat, toujours en attente de réponse à ce jour.

- Couverture anti feu en salle B215 uniquement : Après échange entre les présents, l'utilité d'une couverture anti feu n'apparaît pas évidente dans la mesure où le gaz a été supprimé dans l'ensemble du bâtiment.

- Armoire produits chimiques dégradée : Monsieur COURADE précise qu'il a demandé au responsable des laboratoires de produire une analyse précise de la situation et un devis qui pourra faire l'objet d'une demande spécifique lors de la prochaine campagne de Complément Renouvellement Annuel des équipements en lien avec les services de la Région..

- Toilettes du bâtiment verrouillées : La pratique ancienne de fermeture à clé des toilettes « filles » du bâtiment est évoquée. Après échange, il est convenu qu'un groupe de travail sera constitué avec Messieurs GILOTIN et RAUTURIER pour réaliser rapidement, un état des lieux et pour proposer des solutions pérennes. Pour l'instant les enseignants du bâtiment B doivent prêter leur clés afin que les élèves et

étudiantes accèdent aux toilettes qui leurs sont réservées. Mr GIMENO est chargé de leur faire remonter l'information.

III – Atelier d'enseignement professionnel aéronautique.

Dans l'espace aéronautique (bâtiment aérostructure), une décontamination a été effectuée à l'étage par la société FIBRA début juillet, à l'issue de laquelle la dépollution de l'atelier était réalisée à 90%. La société est intervenue à nouveau les 28 et 29 novembre derniers pour finaliser son intervention. La dépollution des deux salles étant achevée, l'établissement a procédé au règlement de la facture d'un montant de 11 376 € financée sur Fonds Propres.

La société Inter Energies, titulaire du contrat de maintenance des installations, a ensuite procédé au nettoyage des conduits, au remplacement des filtres dans la centrale de traitement d'air, pour achever cette opération par la mise en place de filtres supplémentaires sur les extractions situées dans les locaux. Cette dernière intervention s'est achevée le 23 janvier.

Cette opération est donc terminée et les locaux sont en cours de réaménagement pour une pleine utilisation pédagogique au début du mois de mars.

IV – Circulation routière à l'entrée principale du lycée.

Monsieur COURADE salue l'action de Monsieur TREMEGE, maire de Tarbes, qui a très rapidement pris en compte la demande de sécurisation devant l'entrée du lycée, avec la mise en place fin décembre d'un stop au croisement entre la rue de TRAYNES et le boulevard Eugène DELACROIX, ce qui met fin à une priorité à droite dangereuse. D'autres travaux d'aménagement de la rue Bergès sont étudiés par les services municipaux.

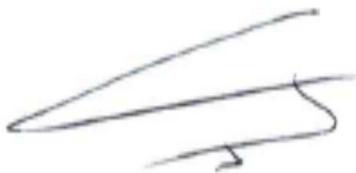
VI - Questions diverses :

Les représentants des élèves BURGUES-GENSEL Louna et GUYOT Enzo, soulèvent la question de la sécurité à la sortie du garage à vélo et notamment le fait que des élèves restent sur leurs deux-roues vélos ou motos à l'entrée et à la sortie du garage et circulent rapidement, ce qui n'est pas sécurisant pour les piétons.

Monsieur COURADE répond qu'il demandera à la vie scolaire d'être vigilante sur ce problème de sécurité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h05

Le secrétaire de séance



T. GIMENO

Le Proviseur



The stamp is circular with the text "LGT et LP Jean DUPUY TARDES" around the perimeter. In the center, it reads "Le Proviseur C. COURADE". A large, loopy handwritten signature in blue ink is written over the stamp.

C. COURADE

ANNEXE N° 1

CONSIGNES D'ÉVACUATION DES BÂTIMENTS EN CAS D'ALARME INCENDIE

MAJ 06/10/22

Les professeurs ou surveillants chargés d'une classe doivent avoir pour premier souci d'assurer sans panique l'évacuation de la salle où se trouvent leurs élèves.

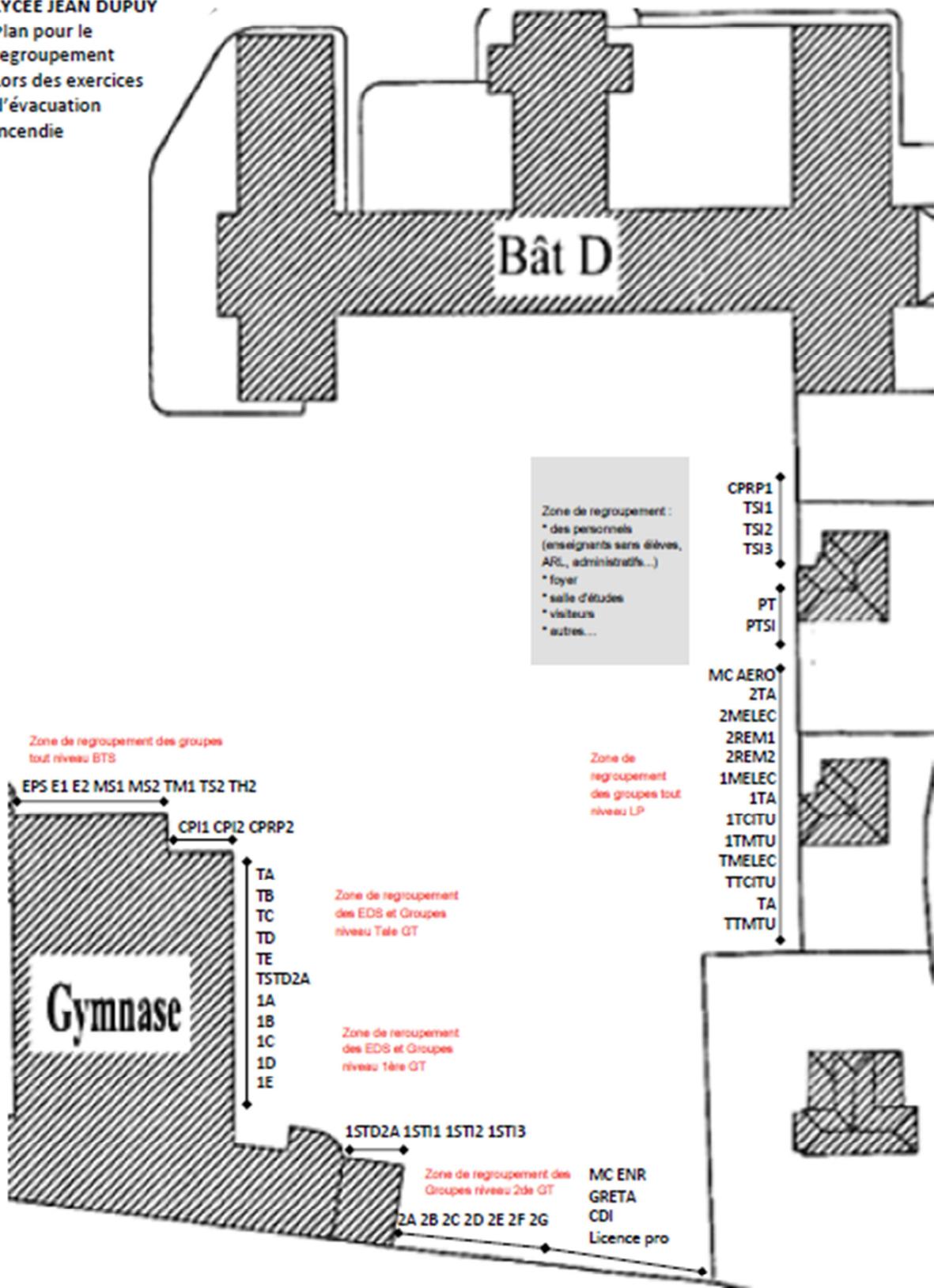
DÈS LE DECLENCHEMENT DU SIGNAL D'ÉVACUATION :

1. L'adulte responsable du groupe d'élèves encadre l'évacuation. Il prend toutes les mesures nécessaires pour les élèves qui sont en situation particulière (les personnes en béquille seront placées en fin de file).
2. Les élèves évacuent en laissant leurs affaires sur place.
3. Ils quittent la salle rapidement mais sans précipitation en respectant le circuit d'évacuation.
4. Le professeur ou surveillant sort de la classe le dernier en fermant les fenêtres et **en poussant la porte (sans la fermer à clef)**. Ne jamais revenir en arrière pendant l'évacuation.
5. Chaque classe doit rester groupée sous la responsabilité du professeur ou du surveillant pendant l'évacuation et sur le lieu de regroupement.
6. Chaque classe rejoint le lieu de regroupement selon le plan affiché en salle.
7. Sur le lieu de rassemblement, le professeur ou le surveillant effectue le comptage et contrôle par un nouvel appel nominatif.
8. Le professeur ou le surveillant assure la garde des élèves jusqu'à ce qu'il ait reçu des instructions du chef d'établissement ou de son représentant qui donne le signal de fin d'alerte.
9. A la fin de l'alerte donnée par le chef d'établissement ou son représentant, les élèves ne pourront retourner dans la salle que s'ils sont accompagnés par leur professeur ou surveillant.

Le Proviseur

Plan de regroupement – évacuation incendie.

LYCEE JEAN DUPUY
Plan pour le
regroupement
Lors des exercices
d'évacuation
incendie



ANNEXE N° 2



Lave-œil diphotérine 500 ml

Lavage oculaire rapide et sans aide.

- Action multi-protectrice : neutralise une projection d'acide, de base ou de solvant.
- Efficace : limite la progression du produit chimique dans les tissus de l'œil et crée un flux inverse capable de le faire ressortir.
- Œillère ergonomique : s'adapte parfaitement au contour de l'œil pour un rinçage régulier et en douceur.

Description

Lave-œil diphotérine 500 ml

- Lors d'un accident oculaire, il est impératif d'agir dans les secondes qui suivent afin de limiter les éventuelles séquelles.
- La diphotérine est indiquée pour le lavage d'urgence en cas de projection chimique oculaire, efficace contre les produits corrosifs et irritants.
- Capable de stopper chacun des six types de réactions chimiques possibles (acide, basique, oxydation, réduction, solvation et chélation).
- Son hypertoncité empêche le produit chimique de pénétrer dans les tissus et permet de créer un flux inverse capable de le faire ressortir des tissus.
- Flacon de lavage oculaire **doux** sans pression et **autonome**.
- Solution **stérile** et garantie sans phosphates.
- Dispositif médical de classe IIa.
- Flacon lave-œil indispensable pour compléter le matériel de premiers soins dans les [Trousse de secours](#) ou [Armoires à pharmacie](#) en infirmerie d'entreprise.
- **Pensez-y !** Lorsque l'œil a subi une projection de particules solides, **en complément**, une fois le lavage oculaire effectué avec le flacon de diphotérine, il est recommandé d'appliquer la [Solution de lavage oculaire Afterwash](#), solution isotonique rééquilibrante qui favorise un retour physiologique normal de l'œil.
- Le [Lave-œil individuel stérilisé \(LIS\) à la diphotérine](#) est la solution idéale pour les **travailleurs mobiles et isolés** car livré avec un étui porte-ceinture.
- Les projections de produits chimiques peuvent toucher le **corps**, dans ce cas retrouvez notre [Spray diphotérine® brûlure chimique Mini DAP Micro DAP](#) à pulvériser directement sur la peau.
- Pour la sécurité des employés, il est important de leur rappeler l'obligation de porter leur Equipement de Protection Individuelle ([Protection oculaire](#) , [Gants de protection](#) , [Protection du corps](#) , etc.) en affichant des panneaux de [Signalisation obligation](#) comportant des symboles explicites.
- En complément : [Lavage oculaire](#), [Nettoyant plaie](#), [Pansement](#), [Pansement brûlure](#) et [Bandage](#).

DIPHOTERINE®



PREVOR
PRÉVOIR ET SAUVER
Laboratoire de Toxicologie & Maîtrise du Risque Chimique

www.prevor.com

Plan salle B 202 : DIPHOTERINE

H

**BUREAU
Salle B 202**

H



DIPHOTERINE®

12

11

PREVOR
PRÉVOIR ET SAUVER
Laboratoire de Toxicologie & Maîtrise du Risque Chimique
www.prevor.com

**Station de lavage
oculaire à la
diphotérine**

3

**Notice d'utilisation de
la diphotérine**

10

4

9

5

8

6

7

H

H

